



Conseil de sécurité

## **Briefing non-prolifération et la République populaire démocratique de Corée**

New York, le 19 décembre 2023  
Déclaration de la Suisse

---

Merci, Monsieur le Président.

Nous remercions le Sous-Secrétaire général Khiari pour son exposé et nous saluons la participation des représentants de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée à nos délibérations.

Une fois de plus, le Conseil se réunit en raison d'un lancement de missile balistique par la RPDC. Le développement et l'opérationnalisation des vecteurs nucléaires par la RPDC représente, conjointement avec son programme nucléaire, une menace pour toute la communauté internationale.

La Suisse condamne ce cinquième lancement d'un missile balistique de portée intercontinentale cette année. Il s'inscrit dans une situation sécuritaire tendue et la Suisse se préoccupe du risque d'escalade inhérent à un tel acte. L'emploi d'armes nucléaires provoquerait des conséquences humanitaires catastrophiques. Leur emploi n'est que difficilement envisageable dans le respect des règles pertinentes du droit international en général, et du droit international humanitaire en particulier. Nous devons renforcer nos efforts en faveur de la non-prolifération, du désarmement et du maintien du tabou nucléaire.

Face à ces défis répétés, nous ne saurions fléchir dans notre devoir collectif. C'est pourquoi ce Conseil doit assumer ses responsabilités. Je tiens à en souligner trois aspects :

Premièrement, ces tirs sont une violation de résolutions juridiquement contraignantes du Conseil de sécurité et donc du droit international. Il est ainsi de notre devoir collectif de condamner les essais de missiles balistiques de la RPDC. Celle-ci est tenue de mettre en œuvre ses obligations en vertu des résolutions de ce Conseil ainsi que de reprendre des mesures concrètes en vue d'abandonner ses armes nucléaires, ses missiles balistiques et ses programmes connexes de manière complète, vérifiable et irréversible. Nous rappelons que si les obligations découlant des résolutions valent en premier lieu pour la RPDC, ces dernières s'appliquent également à tous les autres États, qui sont tenus de mettre en œuvre de manière effective les sanctions du Conseil de sécurité.

Deuxièmement, la population de la RPDC ne doit pas être laissée pour compte. Les violations graves et systématiques des droits de l'homme et l'impunité des auteurs doivent cesser. Il existe un lien entre le programme nucléaire et les violations de ces droits, et le Conseil devrait examiner de quelle manière il pourrait aborder davantage ce lien. Nous saluons les signes d'assouplissement des lourdes restrictions mises en place par la RPDC en lien avec la

pandémie. Ces restrictions ne devront plus être un obstacle majeur à l'assistance humanitaire. L'ouverture des frontières de la RPDC doit aller de pair avec un accès rapide, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire. Pour y parvenir, l'entrée en RPDC du personnel international est essentielle.

Troisièmement, le Conseil et l'ensemble des Nations Unis ont un rôle important à jouer afin d'encourager le dialogue, la désescalade et la recherche de solutions diplomatiques. Il existe une volonté de mener et de soutenir un dialogue avec la RPDC et nous saluons toute volonté d'échanges entre les parties ainsi que toute mesure de désescalade de leur part. Nous accueillons également favorablement l'appel aux bons offices du Secrétaire général et nous encourageons la RPDC à engager un dialogue constructif avec le Conseil et le système onusien.

Monsieur le Président,

Le désarmement et la non-prolifération nucléaire ont toujours été une priorité de l'ONU et de ce Conseil, et ils figurent également comme une recommandation de premier ordre dans le Nouvel Agenda pour la paix. Nous ne devons pas échouer dans cette tâche. Pour trouver une solution politique, le Conseil doit sortir de son silence. Pour être effectif, l'appel au dialogue devrait s'articuler autour d'une position unie. La Suisse encourage et soutient tous les efforts en ce sens.

Je vous remercie.

---

*Unofficial translation*

Mr. President,

We thank Assistant Secretary-General Khiari for his briefing and welcome the participation of the representatives [of the Republic of Korea and the Democratic People's Republic of Korea] in our deliberations.

Once again, the Council is meeting because of a ballistic missile launch by the DPRK. The development and operationalisation of nuclear delivery systems by the DPRK, together with its nuclear programme, represents a threat to the entire international community.

Switzerland condemns this fifth launch of an intercontinental ballistic missile this year. It takes place in a tense security situation and Switzerland is concerned about the risk of escalation inherent in such an act. The use of nuclear weapons would have catastrophic humanitarian consequences. It would be difficult to envisage their use in respect of the relevant rules of international law in general, and international humanitarian law in particular. We must strengthen our efforts in favour of non-proliferation, disarmament and the maintenance of the nuclear taboo.

Faced with these repeated challenges, we must not waver in our collective duty. That is why this Council must shoulder its responsibilities. I would like to highlight three aspects:

Firstly, these launches are a violation of legally binding Security Council resolutions and therefore of international law. It is therefore our collective duty to condemn the DPRK's ballistic missile tests. The DPRK is obliged to implement its obligations under the resolutions of this Council and to take concrete steps to abandon its nuclear weapons, ballistic missiles and related programmes in a complete, verifiable and irreversible manner. We recall that while the

obligations under the resolutions apply primarily to the DPRK, they also apply to all other States, which are required to effectively implement the Security Council sanctions.

Secondly, the people of the DPRK must not be ignored. Serious and systematic violations of human rights and impunity for the perpetrators must stop. There is a link between the nuclear programme and human rights abuses, and the Council should consider how it might further address this link. We welcome signs that the heavy restrictions put in place by the DPRK in relation to the pandemic are being eased. These restrictions should no longer be a major obstacle to humanitarian assistance. The opening of the DPRK's borders must go hand in hand with rapid, safe and unhindered access for humanitarian aid. To achieve this, the entry of international personnel into the DPRK is essential.

Thirdly, the Council and the United Nations as a whole have an important role to play in encouraging dialogue, de-escalation and the search for diplomatic solutions. There is a willingness to conduct and support dialogue with the DPRK and we welcome any willingness on the part of the parties to engage in dialogue and any de-escalation measures on their part. We also welcome the Secretary-General's call for good offices and encourage the DPRK to engage in constructive dialogue with the Council and the UN system.

Mr. President,

Disarmament and nuclear non-proliferation have always been a priority for the UN and this Council, and they are also a key recommendation in the New Agenda for Peace. We must not fail in this task. To find a political solution, the Council must break its silence. To be effective, the call for dialogue should be articulated around a united position. Switzerland encourages and supports all efforts in this direction.

Thank you very much.